8e ANNÉE. — N° 307. LE NUMERO 15 CENTIMES MERCREDI 7 NOVEMBRE 1923.

ABONNEMENTS — Un an 16'00 — Six mois 8'00
PUBLICITÉ la ligne — Annonces 1'50 — Réclames 3'00

LE GRAND ÉCHO DE L'AISNE

ORGANE D'INFORMATION — BI-HEBDOMADAIRE
DIRECTEUR : GUSTAVE BOURLET

BUREAUX — 149, rue d'Isle — S^t QUENTIN — Téléphone 559 — Compte chèques postaux Paris 30.605

VENEZ VOIR !

J'ai signalé la semaine dernière les critiques formulées par certains journaux parisiens contre les abus commis dans les réglements de Dommages de guerre.

Et j'ajoutais : « Nous devons à la France qui nous a si généreusement donné son argent, des comptes précis, loyaux. Nous devons lui démontrer que malgré des fautes graves, on a su faire dans nos pays, un usage honnête des finances française ».

C'est l'avis également de notre confrère *Le Guetteur* qui écrit :

« Ce qu'on a fait ? On a ressucité des villes mortes, on a refait de la vie, de la richesse, de la santé morale. On a réuni pour la France, des sources de force et de prospérité qui sont véritablement ses artères. »

« Qu'est-ce qu'on a fait de notre argent dans les Régions Libérées...a-t'on demander mais qu'ils y viennent donc voir... » Oui, qu'ils y viennent donc voir !

Et pour que nos destracteurs de mauvaise foi puissent se rendre compte exactement de l'emploi des milliards accordés à notre reconstitution, *Le Grand Echo* avait demandé la création de la Foire de Picardie.

Nous avons dit aux insdustriels, aux producteurs de nos régions : Vous avez touché des sommes importantes, vous avez rebâti, embelli vos usines, vos fermes, vos ateliers, vous avez modernisé vos instruments de travail, vous êtes une source de richesse et de production ignorée, faites connaître et apprécier vos nouveaux produits, vous étonnerez ceux qui ont fait pour vous ces sacrifices que l'on tend à vous reprocher »

Nous avons pensé que cet argument serait irrésistible, et nous nous sommes trompés. Ceux sur qui nous comptions ont nettement ré-isté à notre proposition et cette idée si belle, si utile à la prospérité de St-Quentin a été enterrée de main de maître.

Notre confrère le *Guetteur* s'en est amicalement fait le fossoyeur.

Nous n'avons pas à rechercher pour le moment les raisons d'ordre particulier qui ont pu guider les auteurs de cette décision.

Et pourtant la Foire de Picardie, dans l'esprit où nous l'avions conçue était une affaire assez facile à réaliser. On va le juger par les chiffres suivants :

Il y a dans l'Aisne, selon le contrôle de l'O.R.I. 3.300 industriels sinistrés, L'arrondissement de Saint-Quentin en compte pour sa part, 2.224 c'est-à-dire les deux tiers.

Pour 1.730 dossiers expertisés, il a été accordé un *milliard*.

N'eût-il pas été intéressant de montrer aux Gascons, aux Auvergnats et aux Parisiens qu'avec ce milliard on avait fait de Saint-Quentin et du Vermandois, la région de la France la mieux outillée, la mieux réinstallée pour la production des tissus, des broderies, des fils, des cotons et de la métallurgie ? Mais on craignait peut-être aussi de montrer qu'à côté de ces usines ultra-modernes doublées, triplées en espace et en matériel, les ouvriers de ces usines resplendissantes logeant dans les baraques de Remicourt, de la cité Ribaudois ou les métros de la route de Cambrai !

En supposant la participation seulement d'un quart de ces industriels, soit 500, avec une souscription en moyenne de 2.000 francs chacun, on obtenait ainsi le million qui permettait de réaliser la Foire de Picardie.

Ceux qui avait touché un *milliard*, pouvaient bien dépenser un million pour une manifestation qui, tout en servant leurs intérêts particuliers, contribuait à la prospérité et au bon renom de notre Cité.

Qu'est-ce pour les uns et les autres, qu'une dépense de deux ou trois mille francs, quand on peut se payer des pages de cinq mille francs, dans le magnifique ouvrage édité par le *Monde Illustré : l'Aisne reconstitué*.

Oui, venez voir, contribuables français ! Venez voir ? mais quand on cherche véritablement, sérieusement à vous faire voir ce qui peut vous intéresser en nous justifiant on ne trouve plus que des questions de boutique et... la politique.

Nos concitoyens apprécieront. Mais il est nécessaire que ceux-ci sachant bien que la Foire-Exposition était non seulement possible, mais facile.

On *n'en a pas voulu* ; à chacun ses responsabilités.

Gustave BOURLET.

LE CRIME DE BENAY

Le Chinois Li-Tsing Hoé est arrêté en Belgique

Le 23 octobre dernier, le chinois Jean Sehong, travaillant à Saint-Quentin, remettait à la gendarmerie une lettre mise à la boite aux lettres de la gare de Bruxelles et qui venait de lui parvenir. Cette lettre étant écrite en chinois et le destinataire étant illettré, Sehong demanda aux gendarmes de vouloir bien la lui lire. Et il ajouta ce détail dont l'importance n'échappa pas aux gendarmes : « Elle doit émanée de mon compatriote Li Tsing Hoé qui s'est réfugié en Belgique ».

La missive fut saisie et Sehong attend encore qu'on la lui traduise... et elle fut remise à M. Thau, juge d'instruction. Celui-ci ayant acquis la certitude qu'elle avait été envoyée par le meurtrier présumé du briquetier belge Carlier, l'adressa au procureur du roi à Bruxelles en le priant de faire procéder aux recherches nécessaires,

Et samedi après-midi, Li Tsing Hoé était découvert dans une chambre qu'il occupait chaussée de Mons, à Anderlecht, et écroué à la prison de Bruxelles.

Informé de cette arrestation, le parquet de Saint-Quentin a demandé aussitôt l'extradition de l'assassin présumé de Benay, lequel ne tardera pas à être transféré à Saint-Quentin.

Conseil général de l'Aisne

Dans sa réunion de lundi 29 octobre dernier, la Commission départementale a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus, à l'unanimité : président : M. Dhéry ; secrétaire : M. Décamp.

ÉCHOS

Le petit déjeuner du Tigre

La vengeance, déclare un vieux dicton, doit se servir froide, et la soupe chaude.

C'est au moins, en ce dernier point, l'avis de M. Georges Clémenceau, mais il faut avouer que pour manger son potage chaud, il use d'un procédé peu ordinaire.

S'il faut en croire ce qu'il a confié au maréchal Pétain, un jour que, sur le front, celui-ci l'avait retenu à déjeuner :

« Je me lève tous les matins, à quatre heures, et, sitôt debout, j'ai besoin de manger. Comme à ce moment-là, je ne veux pas réveiller mes domestiques, voici ce que j'ai trouvé : tous les soirs, avant de me coucher, je fais verser une soupe bien fumante dans la bouillotte qu'on me met aux pieds. Le lendemain, je n'ai plus qu'à verser son contenu dans une assiette et je suis servi ».

Nous aussi !

Fantaisie fiscale

Il y a environ trois ans, un attaché de légation d'une puissance amie, recevait du percepteur, une feuille où se détachait en chiffres menaçants, la somme de trente-sept francs.

Comme en sa qualité de diplomate en fonction, il est exempt d'impôts automatiquement et par définition, l'attaché en question déchira la feuille sans la lire plus avant et n'y pensa plus.

Mais trois mois après ; autre feuille ; trois mois encore et une troisième Alors, le contribuable malgré lui prit la bonne plume et écrivit au percepteur, exposant que n'ayant rien à payer, il ne comprenait pas qu'on lui réclamât trente-sept francs.

Le percepteur lui répondit alors qu'on ne lui réclamait pas trente-sept francs, mais qu'au contraire, on le dégrevait de trente-sept francs sur les sommes par lui versées.

Or, il n'en avait jamais versé la moindre et pour cause ; et l'attaché résolut de ne plus s'occuper de cette affaire qui, de plus en plus, lui semblait obscure.

Mais le percepteur a continué à s'en occuper, et depuis trois ans, tous les trois mois, il continue à envoyer ses feuilles, sans objet et sans résultat, car un dégrèvement est illusoire quand il porte sur néant.

Mais c'est la fô-o-o-orme, n'est-ce pas !

Le chauffard. — « Vous n'aviez qu'à être à votre place sur le trottoir... La rue n'est pas à vous ! C'est à-moi ! »

Les architectes sinistrés et la reconstruction de leurs immeubles

Le tribunal des dommages de guerre de Lille vient de rendre un jugement intéressant tout particulièrement pour les architectes.

Un architecte de Seclin, M. Ducastel, ayant eu une maison détériorée à Lambersart, par suite de faits de guerre, la commission cantonale compétente lui avait fait allouer une certaine somme pour honoraires d'architecte reconstructeur.

Le préfet du Nord fit appel de cette décision et, devant le tribunal, le représentant de l'administration soutint que le sinistré étant architecte, il était inutile de le payer pour la surveillance des travaux et la vérification des mémoires qu'il pouvait faire lui-même en raison de sa profession.

Le tribunal des dommages de guerre a repoussé la thèse de l'administration et a déclaré que M. Ducastel, vivant de sa profession d'architecte, il était naturel qu'il touchât ses honoraires.

Le tribunal a fait enfin remarquer que l'entrepreneur sinistré est autorisé par l'administration, lorsqu'il exécute lui-même des travaux de réparation à ses immeubles, à produire comme factures de remploi ses propres mémoires, établis sous certaines conditions de contrôle.

Il est évident, a conclu le tribunal, que les mêmes considérations s'imposent pour l'attribution des honoraires à l'architecte qui reconstruit ou qui répare lui-même ses immeubles.

NOTRE PAIN

Le prix du pain est monté d'un sou par kilo. Le prix du pain étant, comme le baromètre, indicateur de la vie chère, on peut s'attendre à ce que cette indication de hausse soit suivie générale-ment !

Mais pourquoi le pain renchérit-il ? On nous a dit et prouvé que la récolte était bonne cette année : 79 millions de quintaux. Un de nos confrères qui est, par son expansion dans les campagnes, tout naturellement dévoué aux intérêts des agriculteurs, *Le Petit Journal*, note lui-même que la récolte, n'étant pas déficitaire, doit assurer la consommation normale de la France et que, dans ces conditions, le cours du blé n'a pas de raison d'être supérieur à ce qu'il était l'an passé, à pareille époque, c'est-à-dire de 78 à 83 francs, rendu Paris.

Pourquoi donc dépasse-t-il largement ces cours ? Parce que, nous dit-on, les paysans, en raison du mauvais temps (?) n'auraient pas eu le moyen de faire leurs battages.

L'excuse ne tient pas. Nous n'avons jamais eu un si bel automne. Il est arrive simplement ceci qu'en vertu d'encouragements plus ou moins officiels, les moyens détenteurs de blé ont stocké leurs récoltes à l'instar des gros fermiers de la Beauce, lesquels attendent volontiers un an, et choisissent l'époque de la soudure pour vendre en hausse leur grain accumulé à cet effet.

Ainsi, dès octobre, dès le lendemain de la récolte, quand les greniers de France sont pleins, le produit est raréfié sur le marché, et son prix monte. Cette manœuvre a un nom. Mais, comme elle est diffusée sur toute l'étendue du territoire, elle est pour ainsi dire imprenable.

Il est vrai que les spéculateurs jouent gros jeu. D'abord parce que, si la production française, comme il est prouvé, n'est pas déficitaire, la hausse ne pourra se maintenir.

En outre, l'excédent de la récolte mondiale atteignant, cette année, 90 millions de quintaux, cette surproduction aura pour effet inéluctable, dans six semaines ou dans six mois, de jeter sur tous les marchés une offre supérieure à la demande ; d'où baisse générale et obligatoire.

C'est cela qu'il faudrait dire à nos campagnes. Mais M. Chéron est-il en état de faire entendre de telles vérités à des gens auprès desquels il recherche une popularité douteuse en ne les berçant que d'éloges et d'espoirs aventurés ?

Quand le ministre de l'Agriculture voit monter la colère des consommateurs, il la détourne de sa clientèle paysanne et la dérive sur la ville et sur les détaillants. Il apparait bien cependant que ni le boulanger ni le client ne sont coupables. Les prix de vente de la boulangerie, étant donné le prix de revient, sont aujourd'hui redevenus normaux. Et on a appris maintenant à ne plus gâcher le pain.

— Alors...

— Alors, les causes de la hausse sont ailleurs, là où M. Chéron ne veut pas les voir. Et il est le conseiller écouté de la grande Commission chargée de combattre la vie chère !

Léon BAILBY.

LA PIERRE DE HAUDROY

L'inauguration aura lieu en février

M. Poincaré, président du Conseil, a accepté de présider l'inauguration du monument élevé à Haudroy, près de La Capelle, par les Anciens combattants.

Voici la lettre qu'il vient d'adresser au président de l'U.N.C. et que nous communique M. Colleau, secrétaire des anciens combattants de l'Aisne :

« Je reçois l'invitation, que vous voulez bien m'adresser au nom de l'Union Nationale des Combattants pour présider la cérémonie de l'inauguration du monument que vous avez décidé d'ériger à l'endroit même où les parlementaires allemands ont franchi les lignes françaises en novembre 1918.

« Malgré tout mon désir de vous donner une réponse, comme vous m'en priez, il m'est impossible de vous fixer une date dès maintenant, en raison des nombreuses occupations de ma charge. En tous cas, je ne prévois pas la possibilité de me rendre à Haudroy avant plusieurs mois.

« Veuillez agréer, avec mes remerciements pour votre aimable pensée et celle de vos camarades, tous mes regrets de ne pouvoir vous donner aujourd'hui la précision que vous sollicitez.

« R. POINCARE »

D'autre part, une lettre de M. Charles Bertrand adressée au secrétaire général du groupement départemental de l'U. N.C. de l'Aisne, M. A. Colleau, à Chauny, lui fait entrevoir que si la date n'est pas officiellement fixée, il faut l'envisager pour les premiers jours de février.

Renouvellement des cartes d'invalidité des Mutilés, Réformés et Victimes civiles de la Guerre

La circulaire interministérielle du 14 novembre 1921, rendue en exécution de l'article 9 de la loi du 29 octobre 1921, prévoit le renouvellement biennal des cartes donnant droit à réduction sur les réseaux des chemins de fer d'intérêt général.

Le premier renouvellement doit avoir lieu cette année.

Une circulaire, en date du 5 octobre 1923, adressée par l'Office national des mutilés, a donné à tous les présidents des comités départementaux les instructions nécessaires.

Les bénéficiaires de la carte peuvent, dès maintenant, faire leur demande à la mairie de leur résidence. Ils devront justifier de leur qualité par la production du titre de pension et fournir une photographie de 3 centimètres sur 4.

Les nouvelles cartes délivrées, valables pour la période du 1er janvier 1924 au 31 décembre 1925, seront admises à dater du 1er décembre 1923. Les cartes actuellement en circulation, et dont la validité normale arrive à expiration le 31 décembre 1923, seront acceptées jusqu'au 31 décembre 1924.

Le congrès de la Fédération socialiste de l'Aisne

Le congrès de la Fédération socialiste de l'Aisne a eu lieu dimanche, dans une salle du Palais de Fervaques.

La question importante à l'ordre du jour de ce congrès avait trait à l'attitude des socialistes dans les prochaines batailles électorales.

La Fédération s'est déclarée « prête à discuter avec les partis de gauche, qui prendront pour base minimum le programme du parti radical-socialiste, les meilleurs moyens pour triompher des candidats de la réaction sous quelque masque qu'ils se dissimulent.

« Cette affirmation politique sincèrement faite, elle décide qu'un Congrès aura lieu en janvier prochain pour décider de la tactique à suivre et mandate son secrétaire général pour causer officieusement de la tactique du Bloc des gauches avec le citoyen Pouillard, secrétaire de la Fédération radicale-socialiste, toute décision étant réservée au prochain Congrès ».

C'est — sur le papier, du moins — l'accord le plus complet avec les radicaux-socialistes de l'Aisne.

Au cours du congrès de la Fédération socialiste, notre confrère Emile Bardiès a donné sa démission de rédacteur en chef du « Combat » et M. Dutilleul a quitté le secrétariat fédéral de l'Aisne. Il a été remplacé par M. Albert Roy, de Bohain.

Tels sont les faits saillants de ce congrès auquel assistaient une vingtaine de délégués.

Saint-Quentin

PROPOS D'ACTUALITÉ

QUELQUES FLEURS...

La Toussaint a été le sujet d'articles remarquables et de discours éloquents. Beaucoup de nos confrères sont allés — par la pensée — dans ces vastes plaines des champs de batailles chercher, entre tant de petites croix, celles qui portent cette inscription poignante « Soldat inconnu », les uns pour prier sur ces tombes, les autres pour les fleurir.

Ah ! les fleurs de rhétorique n'ont point manqué, mais les fleurs du souvenir furent infiniment plus rares... Et dans notre cimetière militaire d'Harly où reposent quelques-uns de ces « Soldats inconnus », aucune fleur ne fut déposée, pas même une modeste violette... Il semblait, jeudi, que ces malheureux étaient deux fois morts !

Dimanche prochain, on va fêter l'anniversaire de l'armistice. On célébrera la Paix et ceux qui l'ont gagnée : on glorifiera donc le souvenir des grands morts. En cette journée, les associations de mutilés et les pupilles de la nation seront autorisées à quêter pour leurs bonnes œuvres. Aussi vais-je me permettre de faire la proposition suivante à mes bons amis Carpentier et Lechantre qui dirigent, avec un dévouement et une activité auxquels je suis heureux de rendre ici un nouvel hommage, les groupements Saint-Quentinois des mutilés et des pupilles de la nation :

« Quêtez dimanche pour les morts ! Le public, qui vous entoure d'une affectueuse sympathie, versera dans les troncs que vous lui présenterez une large obole. Ainsi vous recueillerez des sommes importantes qui vous permettront de fleurir ces tombes désolées — j'allais écrire abandonnées — du cimetière d'Harly. Vous aurez ainsi accompli une bonne action de plus ! »

Le 11 novembre, pensons à nos morts !..

Gustave BOURLET

Un passant poignardé chemin de Gauchy

Dans la soirée de dimanche, vers 11 heures et demie, M. Charles Carré, 19 ans, noyauteur, cité du Stockage passait chemin de Gauchy, accompagnant une jeune fille lorsqu'il fut frappé d'un coup de couteau dans le ventre par un individu qu'il a déclaré ne pas connaître.

Transporté à l'hôpital, le blessé, dont l'état est très grave, a dû y subir dans la nuit une opération pratiquée par M. le docteur Bachy. Sur les lieux fut retrouvée l'arme du crime : un couteau, genre couteau à cran d'arrêt, dont la lame fortement ébréchée était maculée de sang.

La police a procédé à deux arrestations : celles des espagnols Lazare Damon, 20 ans, et Manuel Antonio, 22 ans, manœuvre, demeurant chemin de Gauchy, qui reconnurent avoir eu une discussion avec le blessé.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance publique le mardi 6 novembre prochain, à 20 heures, au Palais de Fervaques.

La tombola des Mutilés

Dimanche après-midi, a été tirée, en présence de M^e Corbier, huissier, la tombola, organisée au bénéfice des victimes de la guerre, par l'Union fraternelle des mutilés. Voici la liste des numéros gagnants :

Le numéro 1518 gagne une chambre à coucher avec sommier ; le numéro 7349 gagne une machine à coudre ; le numéro 4121 gagne une bicyclette « Clément » ; le numéro 5125 gagne une garniture de cheminée ; le numéro 9413 gagne un buffet Hollandais : Les autres lots sont gagnés par les numéros :

5910 1194 8614 6148 120 6140 7774
3629 9254 3374 4913 4355 7524 4990
4611 6853 7002 2831 5532 9788 7658
5376 1158 8156 6494 5165 9660 2472
1618 9671 9621 1692 9654 8536 4890
2627 4392 2729 6755 5183 3991 639
2889 313 7909 4376 9950 5771 631
6640 6197 6219 2488 7914 1958 8846
5802 1153 8969 4451 5671 5123 5140
6023 5209 2476 3636 1716 5177 3511
7422 6116 5157 4617 1209 3146 4085
331 5763 2157 6989 7263 1120 1458
8139 3651 7326 2352 1362 7021 583
7331 3248 5629 8492 4578 6840 252
6357 5266 7475 4349 5282 5332 7188
7369 9920 7936 2529 6517 7810 2050
2381 2353 4324 3154 4189 5304 2232
3423 121 501 87 7008 4366 5636 4602
4533 9390 6590 2314 5635 4006 4449
6709 3961 6832 7670 4710 5340 3568
5255 5070 6096 4630 3631 9201 7477
6710 3553 4509 1130 3339 2459.

La reconstruction du pont de la rue de Châteaudun

Aux termes d'un arrêté municipal, la circulation est interdite : dans la rue des Glacis entre le boulevard Richelieu et la rue du Labeur depuis le 1er novembre et dans la rue de Châteaudun entre la rue du Labeur et le Boulevard Richelieu jusqu'à complète réfection du pont de la rue de Châteaudun.

Des poteaux indiquant cette interruption de circulation seront placés par les soins de l'entrepreneur.

L'horloge de l'Hôtel de Ville

Le Maire de Saint-Quentin a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'horloge cessera, pendant une certaine période, de marquer l'heure : ceci, en raison des travaux effectués actuellement à l'Hôtel-de-Ville.

Ajoutons à ce communiqué que les travaux, commencés depuis peu, dureront un an.

Quatre petits bandits sont habilement capturés

Deux tentatives de meurtre et de cambriolage ayant échoué, ils assomment un passant pour le dévaliser

La police de sûreté vient de capturer quatre bandits en herbe, les plus âgés ayant dix-huit ans, qui, avec un cynisme incroyable, avaient projeté l'exécution de deux meurtres. Ces forfaits n'ayant fort heureusement point réussis, ils assommèrent à coups de briques, dans l'intention de le dévaliser ensuite, sur les Champs-Elysées, un de nos jeunes concitoyens.

Avec l'enquête, dirigée de mains de maître par M. l'inspecteur de sûreté Delacourt, nous allons rapporter en détails les exploits des petits malfaiteurs.

Une agression à l'entrée de la rue Claude-Chappe

Dans la soirée de mardi dernier, vers 18 heures, M. Robert B..., 19 ans, étudiant, rue du Château-d'Eau, se rendait chez un de ses amis demeurant rue Claude-Chappe. Quittant le boulevard Gambetta M. B... s'engageait dans la rue Claude-Chappe lorsque, soudain, un coup formidable l'atteignait derrière la tête et le faisait chanceler. Un instant étourdi, l'étudiant repris rapidement ses sens, se releva et s'enfuit à toutes jambes, poursuivi par quatre individus. Une brique fut lancée sur la victime qui, heureusement ne fut pas atteinte.

Perdant son sang en abondance, M. B... s'arrêta devant une fenêtre éclairée du boulevard Gambetta pour demander du secours, puis il s'évanouit. Voyant leur coup manqué les agresseurs avaient abandonné la poursuite.

Transporté à son domicile, M. B... reçut les soins de M. le docteur Tersen qui lui prescrivit huit à dix jours de repos complet.

Dès le lendemain matin, le service de la sûreté se mettait en chasse et arrêtait place de l'Hôtel de Ville : Charles Meurice, 18 ans, charretier, 125, cité de Remicourt, et Faustino Guijar, 16 ans sujet espagnol, manœuvre, rue de l'Hôtel-Dieu.

Interrogés, les gamins nièrent tout d'abord comme de beaux diables, mais se rendant compte que leurs protestations d'innocence n'arrivaient pas à convaincre les policiers, ils entrèrent dans la voie des aveux.

— Ce n'est pas moi, déclara l'un d'eux, qui ai fait le coup, c'est mon camarade Martial Crémieux.

Dans l'après-midi, Crémieux, 18 ans, couvreur, était arrêté au domicile de ses parents, rue Joly, et conduit devant M. Brun, l'actif commissaire du 1er arrondissement, où un complice, Robert Adiasse, 16 ans, couvreur, rue du Docteur Cordier, ne tardait pas à le rejoindre.

Le quatuor voulait tuer les tenanciers d'un débit de la rue de Cambrai et s'emparer ensuite de la caisse

Crémieux et Adiasse « vendus » par leurs deux complices, ne purent qu'avouer être les auteurs de l'agression des Champs-Elysées. Ils expliquèrent alors qu'ayant échoué l'après-midi, dans deux tentatives de meurtre et de cambriolage, ils avaient décidé, n'ayant plus le sou, d'assommer le premier passant qu'ils rencontreraient pour le dévaliser.

Dans la matinée de mardi, ils s'étaient rendus tous les quatre au débit Alexis, 12, rue de Cambrai, tenu par deux vieilles gens. L'un des petits brigands avait remarqué à ce moment que la caisse était assez bien garnie. Il en fit part aux autres et, une fois dans la rue, l'on décidait de revenir l'après-midi et de « zigouiller » les tenanciers.

Il fut entendu que Crémieux prendrait un casse-tête, Guijar une bouteille et qu'ils assommeraient les débitants, cependant que Meurice et Adiasse videraient le tiroir-caisse et fouilleraient la maison.

L'on revint donc aux premières heures de l'après-midi. Mais il y avait des consommateurs « encombrants ».

Une demi-heure passa et aux premiers clients succédèrent d'autres clients qui rendaient toujours impossible l'exécution du forfait.

Un cambriolage manqué rue Pascal

Perdant patience, Crémieux élabora un autre projet. Guijar et lui-même, connaissaient Mme Morel qui habite avec son fils et sa fille Aline, 7, rue Pascal. Il écrivit donc, se servant d'un crayon à encre, à Mme Morel pour lui annoncer que son fils venait d'être victime d'un très grave accident et qu'il avait été transporté à l'hopital.

A 2 heures, Crémieux se présentait à la porte de Mme Morel :

— Un gamin, lui dit-il, m'a remis tout à l'heure ce billet. Courez vite à l'hôpital, votre fils est très mal.

Crémieux se retira et rejoignit dans la rue ses acolytes Adiasse et Guijar qui l'attendait.

— Attendons un peu, leur dit-il. La « vieille » va sortir avec sa fille et nous entrerons. Ce sera vite fait...

Un moment après, Mme Morel, les yeux rougis de larmes à la pensée que son enfant était mourant, sortit d'un pas pressé, se rendant à l'hôpital. Mais elle était seule...

Le trio — Meurice n'ayant point voulu participer à ce second coup — qui était aux aguets s'en montra désappointé. Crémieux eut alors une idée subite : « Nous allons assommer la fille et nous prendrons l'argent ».

Les autres demandèrent à réfléchir puis Adiasse refusa nettement d'exécuter le projet de Crémieux. Ce dernier se mit en colère et traita ses camarades de « dégonflés ». Cependant, rien n'y fit et le

La rentrée du Parlement

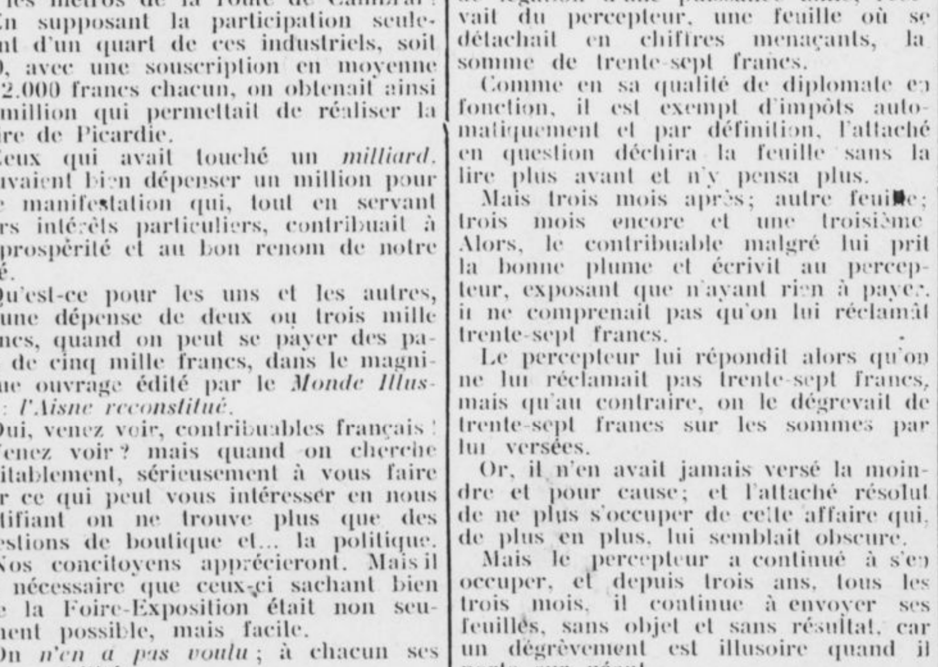

Le Palais du Luxembourg

Les Chambres seront convoquées le 13 novembre. La nouvelle est officielle, cette fois.

La session extraordinaire qui va s'ouvrir ne durera guère plus d'un mois, car les élections sénatoriales, qui auront lieu le 6 janvier, obligeront le Parlement à se séparer du 15 au 20 décembre.

Les sénateurs sortants — série B, de la Haute-Garonne à l'Oise incluse, plus Constantine et la Martinique — veulent, en effet, avoir le temps de faire une campagne électorale.

En ce qui concerne les élections législatives, aucune décision, quant à leur date, n'a encore été prise.

Ce que l'on sait, c'est qu'elles se feront comme à l'habitude — avant l'expiration des pouvoirs de l'actuelle législature — c'est-à-dire avant le 31 mai.

Cependant, il semble que le gouvernement est disposé à proposer la date du 6 avril.

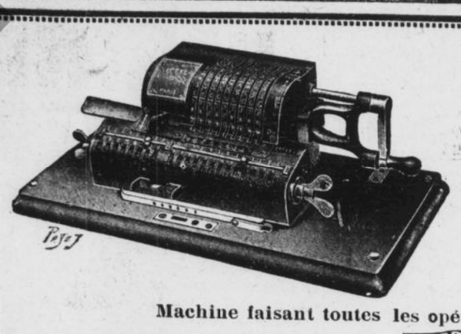

TOUS VOS CALCULS

sur la machine à calculer **DACTYLE**

Fabrication Française

la seule faisant elle-même le retour des leviers à zéro après chaque opération, report des dizaine au compteur.

Modèle A. . . . . **1.575** francs
Modèle B. . . . . **1.900** francs

deux fois plus forte que tout autre modèle

Machine faisant toutes les opérations avec contrôle automatique absolu

DEJOUX ET Cie, 4, rue Lafayette, PARIS

SEULS AGENTS POUR LE DEPARTEMENT DE L'AISNE

CHARBAULT & REEVES

LAON, 16, Rue des Casernes — **SAINT-QUENTIN, 6, rue de Strasbourg**

MACHINES A ÉCRIRE de toutes marques, neuves et occasions, échange, location.
RÉPARATIONS de toutes marques de machines par spécialistes de longue date, devis fournis sans engagement. Meubles et fournitures générales de bureaux.

OFFRES D'EMPLOIS

Bon **Garçon d'écurie** sachant conduire, demande place. S'adresser bureaux du journal. 9949

On demande
UN CAISSIER
S'adresser bureaux du journal. 9950

On demande un **Ménage concierge** sans enfant ; le mari ayant un emploi et la femme pouvant s'occuper à la Salle *Vauban* S'adresser, 11, avenue Faidherbe de 9 heures 1/2 à midi. 9951

Me Alzire LOBRY, notaire au *Cateau* (Nord), demande de suite un **Clerc** connaissant la comptabilité. 9952

Sténo-Dactylo Débutante
est demandée par Monsieur PELTIER, Géomètre, 22, rue des Canonniers, Saint-Quentin. 9953

On demande **Un Maître d'Hôtel.** S'adresser, *Hôtel Moderne*, 27, rue du Palais-de-Justice. 9954

On demande de suite **Un bon Domestique de Labour.** Logement et jardin. *Bons gages.* S'adresser chez Monsieur Quentin NOLLET, à *Urvillers.* 9955

On demande **Jeune Homme** de 15 à 16 ans présenté par ses parents, connaissant un peu la machine à écrire, avec bonne orthographe et belle écriture. S'adresser. Etablissements TABARY Frères. 90, rue Villebois-Mareuil. 9956

DAME ayant déjà travaillé dans bureau demande **Ecritures** à faire chez elle. Prendre adresse, bureaux du journal. 9957

Association Appareils à Vapeur
21, place de Cépy, demande **Jeune Homme** de 14 à 15 ans pour bureau et dessins. 9958

JEUNE HOMME de bonne famille, 18 ans, très fort, demande place pour apprendre la **Mécanique Automobile.** Prendre adresse bureaux du journal. 9959

20 fr. env. 2 h. p. jour, trav. fac. s. quit. empl. tr. sér. honnête Ecr. Manufact. 89, Primax, Lyon. 9960

On demande une **bonne** de 35 à 40 ans. S'adresser 5, boulevard du Nord. 9966

Bon **Plombier-zinguеur** spécialisé désirerait place avec gages sérieux pour St-Quentin. *Bonnes références.* Désirerait également **logement** de 4 à 5 pièces. Pour tous renseignements s'adress. bureaux du journal. 9967

Monsieur Paul FLAMANT, Entrepreneur à *Etréaupont* (Aisne), demande une **bonne** sachant traire. 9968

On Demande :

A Montescourt-Lizerolles pour usine *Pâtes Alimentaires* BOZON-VERDURAZ (travail sain, facile et bien payé, paquetage des pâtes).

1° **Femmes Veuves** ayant plusieurs filles d'au moins 13 ans ; logement non meublé, jardin.

2° On louerait logement non meublé, 4 pièces et jardin à **Jeunes Femmes** ou **Jeunes Filles** ayant mobilier, vivant 3 ou 4 ensemble et travaillant à l'usine.

3° On embauche les **Jeunes Femmes** et **Jeunes Filles** des villages de Montescourt, Clastres, Jussy, Flavy, Frières-Faillouël.

Se présenter ou écrire Usine BOZON-VERDURAZ à *Montescourt - Lizerolles* (Aisne). 9229

On demande **Gardien de Chantier** avec un **Chien.** S'adresser, 16, rue de l'Ermitage. 9978

On demande un **Petit Commis** présenté par ses parents chez M. BRASSART-MARIAGE, architecte, 1, rue de l'Etat-Major, à Saint-Quentin. 9826

On demande bon **Ouvrier** spécialiste pour fabrication d'agglomérés avec machine ALLUR. Adresser offres et prétentions à L.C.A.D.F., 30, rue Payen, Reims. 9835

Personne sérieuse sachant faire cuisine est demandée pour service bonne Maison *Bourgeoise.* Références exigées. S'adresser bureaux du journal. 9840

FABRIQUE DE BRODERIE
dans la Sarthe
demande **Familles** avec 2 ou 3 Jeunes filles sachant ou désirant apprendre la broderie *Cornély*, logement assuré, prix très avantageux. Pour les hommes il sera facile de trouver dans le pays du travail pour tous les corps de métier. Adresser demande à M. MULTALER, 93, rue Montmartre, *Paris.* 9818

On demande **Un Garçon de Magasin.** Références exigées. Prendre adresse bureaux du journal. 9861

Importateur de cafés, maison premier ordre demande
Voyageur ou Représentant
connaissant l'article. Ecrire avec références à M. Emile YVES, boîte postale 371, *Le Havre.* 9896

BONS MAÇONS demandés à Vichy chantiers de longue durée.
LABAYE et TEISSEIRE, à Vichy, Allier. 9900

MONSIEUR bien introduit auprès *Brodeurs* cherche **Placement** broderies nouveautés, fils-continu, à la commission. Faire Offre, bureaux journal A.S.T. 9947

On demande un **Employé de Bureau** ayant belle écriture. S'adresser, 2, boulevard Gambetta. 9904

REPRESENTANTS sont demandés pour visiter clientèle bourgeoise, placement Vins de Touraine et Anjou. Sérieuses références exigées. Ecrire N° 2934. Agence Havas, *Tours.* 9905

Bons Menuisiers demandés pour assemblage. Entreprise HUGUET Frères. 22, rue de Tour-y-Val. 9914

On demande **Bons Ouvriers Serruriers.** Bonnes références exigées. S'adresser bureaux du journal. 9916

On demande :
Une famille ouvriers agricoles
pouvant fournir 1 ou 2 charretiers.

UN MÉNAGE
homme de cour, de confiance, à toutes mains sachant traire; femme occupée aux travaux de la maison. S'adresser bureaux du journal. 9918

Ouvriers Menuisiers demandés pour travail en atelier. Emploi stable. LABAYE-TEISSEIRE et BONFILS, rue Chauvelin-Prolongée, *Amiens.* 9901

COUPE DE TAILLIS
sur une superficie de 20 hectares à exécuter à partir du mois de NOVEMBRE prochain sur le terroir de **Fontaine-les-Cleres** (Aisne). S'adresser à M. V. THUROTTE, 10, rue de Paris, Saint-Quentin. 9739

OUVRIÈRES et APPRENTIES
sont demandées à la **Manufacture de Tresses et de Tissus,** 26, rue Wallon-de-Montigny. 9662

H. GRAF et Cie, 194, rue de Cambrai, demandent très bonne **Raccommodeuse** de fil continu. 9604

On demande **Une Bonne** sérieuse. S'adresser, 14, boulevard Gambetta, Saint-Quentin. 9575

PETITES ANNONCES

BARAQUE ATELIER
double parois 18 × 6 à louer ; l'autre partie 22 × 6 démontée à vendre : **2.000 francs.** S'adresser bureaux du journal. 9876

A Vendre pour cause départ :
Un camion ARIES
basculant côtés ;
Une camionnette Normande
10 C.V. — 600 kilogs ;
Une Presse à Agglomérés
état neuf
Prendre adresse *Café Notre-Dame*, rue d'Isle. 9961

A Vendre d'Occasion
Chassis FORD pour camionnette et **2 Bicyclettes neuves.** Prendre adresse bureaux du journal. 9962

VINOT 10 H.P. Porpédo 2 places, **révisée.**
RENAULT 11 H.P. Torpédo 4 places, **très-bon état.**
PRIX AVANTAGEUX
Ecrire C.A.G. Bureaux du journal. 9963

G. BRIDGE, Contentieux
19, Place de Cepy, *St-Quentin*
(R.C. Saint-Quentin 5486)

A CÉDER :

BOULANGERIE. Affaires annuelles.		90.000 fr.
CRÈMERIE	id.	145.000 fr.
HOTEL	id.	100.000 fr.
EPICERIE	id.	72.000 fr.
CAFÉ. BILLARD	id.	85.000 fr.
ESTAMINET	id.	24.000 fr.

9964

CARTE POSTALE 100 spl. brom. Cather, Nicol, Eloi, Barbe f. 10, nouv. extra f. 12.50 ; brodée, carnet gélat. toile peint. collage. 50 assort. mand. f.15. Aivazidi, 36, Pastourelle, Paris 9969

Chambre Meublée à louer avec électricité pour Monsieur seul. S'adresser bureaux du journal. 9970

DES **ŒUFS** TOUT L'HIVER
en donnant, dès maintenant aux volailles
La Vraie Pondeuse **COCOSSINE**
Notice explicative gratis
VALETAUD à Saumur (M & L)
Reg. Com. Saumur N° 5
Le sac de 1/2kg à 2f. chez GROS RENDEMENT ASSURÉ
VITASSE, graines, 83, rue d'Isle, St-Quentin 9971

SUIS ACHETEUR
verres à vitres des stocks. Navoty, 1, rue J.J. Rousseau, Paris. 9972

A Vendre chemin de NEUVILLE :
Quelques Terrains à Bâtir
Très bonnes conditions. S'adresser bureaux du journal. 9973

A Vendre **454** m2 **Terrain** avec **Baraquement** *état neuf*, couvert en tuiles, avec goutières. S'adresser bureaux du journal. 9974

A louer plusieurs **chambres meublées** avec cuisine. Electricité. Plein centre. S'adress. 1, rue Brasserette-St-Thomas. 9831

OCCASION
Voiture automobile « Berliet » avec torpédo et coupé, revisée à neuf. S'adresser rue de Roupy, n° 2 (à côté de la rue de Ham). 9823

Pour cause de santé, à vendre près gare :
1° **Café** reconstruit à neuf, rez-de-chaussée, grande salle de café, salle à manger, cuisine, 1er étage, 5 belles chambres, un cabinet de toilette, un grand grenier, cour avec sortie sur chemin, 2 w.c.
2° Une **Maison** semi-provisoire en briques, couverture en fibrociment, comprenant couloir et 6 chambres, basse-cour avec sortie sur chemin, 2 caves, poulailler, petit hangar, superficie totale de la propriété : 500 m2.
Facilité faire restaurant et chambres. S'adresser à M. **Findemois,** café près de la gare de *Chaulnes* (Somme). 9825

Je cherche à louer **maison** avec **hangar ou remise.** Faubourg d'Isle ou environs. Ecrire ou s'adresser bureaux du Journal. 9669

A Vendre ou à louer
MAISON de RAPPORT
située rue Michelet, n° 20
avec reprise de meubles ; le tout entièrement neuf, pouvant servir à usage de commerce. S'adresser rue d'Epargnemaille, n° 202. 9871

A Vendre
Une AUTO « Ford » Torpédo
4 places, bon état de marche. On échangerait contre une 5 HP. S'adresser bureaux du journal. 9824

A céder dans quartier populeux de la ville
Un Bon Café
remis à neuf avec chambres meublées, grand garage, remise attenant au café. S'adresser 7, rue Bénézet. 9976

A Céder
Très bon Tabac avec 60.000 comptant. **Alimentation** avec 20 et 40 000 comptant. **Café-Bar** avec 18 et 40.000 comptant Commerce facile pour dame.
S'adresser E. GOSSE, 13, rue Bénézet. 9977

FUTAILLES EN GROS
Demi-muids — Feuillettes quartants
Fabrication irréprochable
Monsieur ICARD
21, rue des Trois-Fontaines, REIMS

Maison Moderne à LOUER
81, rue Camille-Desmoulins, 7 pièces, eau, gaz, électricité, chauffage central. *Prix :* **4.000 francs.** S'adresser, chez M. GADROY, 1, rue d'Alsace. 9880

HANGAR A LOUER
Je cherche à louer **Hangar** ou **Grande Remise.** S'adresser bureaux du journal. 9881

BRODERIES. — J'achète d'occasion **Machine à lire les Dessins** Jacquard Saurer. S'adresser, FLEURY, rue de Lunéville, n° 10. 9882

Maison à Vendre-Appartement à louer
Meubles à Vendre. S'adresser à M. VELAN, Architecte ou à M. AUBERT. 52, rue Michelet. 9907

Chambres Meublées à louer avec ou sans pension. S'adresser, 98, rue Voltaire. 9909

A VENDRE
Maison libre de suite à usage de commerce ou habitation, en partie réparée. 2 étages et rez-de-chaussée. Reste **84.000 francs** de dommages à réemployer. *Plein centre de Saint-Quentin,* rue du Gouvernement. Ecrire bureaux du journal qui transmettra. 9911

Prestations en Nature
pour achats en Allemagne. Titres Ouverture de Crédit demandés payés de suite sans aucun retard. ROUSSEAU, 94, rue St-Lazare, PARIS. 9927

SIDE-CAR
à Vendre **Bon état 5 HP.** GODEGROY, rue Jules-Coupé, n° 24. 9929

Bonne Occasion
Machine à Coudre pour Tailleur
JONÈS
S'adresser, THOMAS, 7, rue Raspail, Saint-Quentin. 9930

BRIQUES DISPONIBLES
prises à la
BRIQUETERIE DUCRET FRÈRES
285, rue de Guise à Saint-Quentin
ou
livrables sur chantiers ville ou campagne par camions à benne 9810

Achat comptant de **Tous dommages,** réalisation immédiate. Ecrire : Réal, 9, rue de Rivoli, Paris. 9657

Dommages de guerre, mobiliers et immobiliers à Saint-Quentin et environs, à céder dans de bonnes conditions. Préciser nature et importance du dommage désiré à Morin, 35, Cours de Vincennes, Paris. 9500

Drèches de brasserie à vendre. *Prix avantageux.* S'adresser à M. Montfourny, brasserie de Bernoville. 9499

CABINET DE
M. Ed. BENAUT
Ancien principal Clerc d'Avoué et d'Huissier
18, rue St-Jacques, Saint-Quentin
Téléph. 7-99
Contentieux — Recouvrements — Achats Vente, Gérance et Location d'immeubles — Cessions de Fonds de Commerce — Actes sous seings-privés — Consultation

ANNONCES LÉGALES

1 franc 50 la ligne

Hospices Civils de Saint-Quentin
ADJUDICATION
DES
FOURNITURES
pour l'Année 1924

Le **Jeudi 20 Décembre 1923, à 14 heures** de relevée, il sera procédé en la salle des Adjudications, par la Commission Administrative, en présence du Receveur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées au rabais des **Fournitures** dont le détail suit :

Premier Lot : **Articles d'épicerie**
1.000 kil. café torréfié, 50 kil. chicorée en grains, 1.000 kil. saindoux, 1.500 kil. haricots flageolets, 500 kil. de lentilles. 500 kil. pois cassés, 600 kil. huile d'arachide, 4 hect. vinaigre, 200 kil. sel fin, 800 kil. sel gros, 20 kil. poivre gris moulu, 400 kil. macaroni, 100 vermicelle, 600 kil. nouilles, 200 kil. de riz, 100 kil. morue salée, 15 kil. bougies, 1.000 kil. savon de Marseille, 1.000 kil. cristaux, 2,500 sucre cristallisé n° 3.

2e Lot : **Viandes**
12.600 kil. viande de bœuf frais, 2.600 kil. viande de veau, 2.000 kil. mouton.

3e Lot : **Œufs**
45.000 œufs environ.

4e Lot : **Vin rouge**
100 hect. de vin rouge.

5e Lot : **Bière forte**
360 hectolitres de bière forte

6e Lot : **Charbon tout venant d'Anzin ou similaire, ou grains lavés**
500.000 kilogrammes charbon d'Anzin, tout-venant ou similaires, ou grains lavés 13/20.

7e Lot : **Charbons spéciaux**
50.000 kilogrammes de gailleteries demi-grasses d'Anzin ou similaires.
20.000 kilogr. poussier maigre d'Anzin.
30,000 kilogr. gailleries demi-grasses de Courcelles (Belgique).

8e Lot : **Lait**
90 litres environ par jour.

9e Lot : **Pain**
80 kilogrammes environ par jour.

Le Vice-Président de la Commission Administrative.
Ch. FEUILLETTE.

S'adresser pour prendre connaissance du cahier des charges au Secrétaire-Econome des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, rue Emile-Zola, 68.

Modèle de Soumission
(sur timbre à 2 francs)

Je soussigné (nom, prénoms, qualité, demeurant à , rue , n° , m'engage envers l'Administration des Hospices de St-Quentin, à livrer conformement aux clauses et conditions du cahier des charges de 1924 dont je déclare avoir pris connaissance, les fournitures dont le détail suit : (indiquer le détail des fournitures), pour la somme de (en toutes lettres).

Je declare en outre faire election de domicile à St Quentin, rue , n° .

Fait à , le *Signature.*

Etude de Me CRÉPIN, notaire à Coucy-le-Château-Auffrique

ADJUDICATION
Le **Dimanche 18 novembre 1923** à **1 heure** de l'après-midi, à Folembray (salle de M. LECLERE), de

DEUX CRÉANCES
d'indemnités de Dommages de guerre
(Immeubles remploi)

La première d'une importance totale de **89.984 fr.**
Mise à prix. . . . **20.000** fr.

La seconde d'une importance totale de **78.074 fr.**
Mise à prix. . . . . **17.356** fr.

Le remploi de ces indemnités peut être effectué dans le rayon de 50 kilomètres de Folembray.

Etude de Me Paul REGNAULT, Commissaire-Priseur à Saint-Quentin

VENTE MOBILIÈRE
Jeudi 8 novembre, à 14 heures, salle des ventes, place Saint-Quentin.

DÉSIGNATION

Mobilier de salon noyer et peluche, beau mobilier de salle à manger chêne sculpté, guéridon, bureau et cartonnier acajou, table liseuse, chaises palissandre, 2 canapés Thonet, suspensions électriques, pendules, rideaux, glaces, service cristal, galeries de foyer, tapis.

Mobiliers de chambres à coucher, lits bois et fer, armoires, armoires à glace, armoire ancienne, toilette, commodes, tables, porte-chapeaux, table de jeu, fauteuil hygiénique.

Cuisinière, salamandre, baignoire fonte émaillée, porte-bouteilles fer, réchaud à gaz, grande malle, objets mobiliers divers. 2 petits comptoirs de magasin.

Etude de Me PIOT, notaire à Moy.

A Vendre par Adjudication
à ALAINCOURT, salle de la Mairie.
Le **Dimanche 18 Novembre 1923, à 2 heures.**

3 TERRAINS A BATIR
ET
UN JARDIN
Sis à ALAINCOURT, contenant chacun environ **9 ares.** dépendant des successions de M. et Mme HERPSONT.

Etude de Me MONTAUDON, notaire à Saint-Quentin.

NEUVILLE SAINT-AMAND

A VENDRE
aux Enchères Publiques
pour cause de cessation de culture,
Le **Dimanche 11 Novembre 1923 à 13 heures précises,** en la demeure et à la requête de Monsieur MOISSON-CAILLEAUX.

Cinq Juments
1 CHEVAL HONGRE
Un beau matériel de culture, une meule de blé, avoine et luzerne.
(Voir les Affiches.)

Etude de Me CORBIER, huissier à St-Quentin, 13, rue du Palais de Justice

Cession de fonds de commerce
DEUXIEME AVIS

Par acte sous seing privé, en date à St-Quentin, du quatorze octobre mil neuf cent vingt trois, par M. Charles MERCIER, débitant de boissons et buraliste, demeurant à Oestres, rue du Pont a cédé son fonds de commerce, de débitant de boissons et buraliste, qu'il exploitait à Oestres, rue du Pont.

A M. Edmond BESANÇON, et Mme Henriette DENISART, son épouse, de lui assistée et autorisée demeurant ensemble, dans le fonds cédé.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au plus tard, dans les dix jours qui suivront la présente insertion, en l'étude de Me CORBIER, huissier, à St-Quentin, 13, rue du Palais de Justice.

Pour deuxième avis.
E. CORBIER

Etude de Me BRIET, notaire à Origny-Sainte-Benoite (Aisne)

Cession de fonds de commerce
DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me BRIET, notaire à Origny-Ste-Benoite, les 1er et 23 Octobre 1923, M. Auguste TOUSSAINT-SARRAZIN, négociant en grains à Origny-Ste-Benoite, a vendu, à M. Adolphe ARDUIN, fils cultivateur, demeurant à Courjumelles, commune d'Origny-Ste-Benoite.

Le fonds de commerce de négociant en grains, graines, engrais, paille et fourrages, qu'il faisait valoir au dit Origny. Grande rue numéro 43, et comprenant notamment la clientèle, l'achalandage, et le matériel qui en dépend.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au plus tard dans les 10 jours qui suivront la présente insertion en l'étude dudit Me BRIET, où domicile est élu.

Pour deuxième insertion,
H. BRIET.

UNION de la BOUCHERIE SAINT-QUENTINOISE
126, Boulevard Cordier à SAINT-QUENTIN (Aisne)
Téléphone 6.29 — R.C. St-Quentin 249

VENTE PUBLIQUE
DE
CUIRS ET PEAUX

A la requête du Conseil d'Administration de l'**Union de la Boucherie** et par le ministère de **Me Aristide POURRIER,** courtier assermenté, 126, Boulevard Cordier, à Saint-Quentin.

Il sera vendu
le Vendredi 16 Novembre 1923
à 1 h. 1/4 de l'après-midi
au Théâtre Municipal de Saint-Quentin. Entrée, 13, rue de la Comédie

ENVIRON
6.000 CUIRS VERTS
de Bœufs, Vaches, Taureaux, Chevaux, Veaux et Moutons

Etude de Me BRIET, notaire à Origny-Sainte-Benoite

A Vendre à l'amiable
Belle MAISON BOURGEOISE
sise à ORIGNY-SAINTE-BENOITE
Jouissance 1er Janvier 1924
S'adresser pour traiter audit Me BRIET

Etude de Me Paul REGNAULT, Commissaire-Priseur à Saint-Quentin

Vente par Adjudication
Vendredi 9 novembre, à 14 heures, sur le marché-franc de St-Quentin,
Un Cheval réformé
de la Gendarmerie

BICYCLETTES — **MACHINES A COUDRE**

les meilleures marques françaises
AUTOMOTO
ALCYON-AIGLON
THOMANN - H. DUMORTIER

la plus élégante, la plus perfectionnée, la meilleure,
(depuis 460 fr. garantie 10 ans)
de la marque **ÉLECTRA**

MOTOCYCLES — L'ALCYONNETTE — AUTOMOTO

Seul Représentant régional
H. DUMORTIER
25, Rue Dachery SAINT-QUENTIN

MARBRERIE DE PICARDIE
BRACQ & CHANTRY
SPÉCIALITÉ de CHEMINÉES en MARBRE
DE TOUS STYLES

20, Boulevard Gambetta
GROS
Magasin d'exposition

SAINT-QUENTIN
Tél. 67
DÉTAIL
Unique en Province

VENTE EN GROS DE CHASSIS A CRÉMAILLIÈRES, BRIQUES ÉMAILLÉES, CARRELAGES EN GRÈS CÉRAME, REVÊTEMENTS EN FAÏENCES

25 CAMIONS "PIERCE" 5 TONNES A VENDRE
LE MEILLEUR DES CAMIONS
Camionnettes 1.000 et 500 kgs
PRIX AVANTAGEUX
Garage **OBERT,** Place de la Gare -:- SAINT-QUENTIN

MATÉRIAUX RÉUNIS
34, Rue des Islots, 34 -:- SAINT-QUENTIN
Chaux, Plâtre, Ciments, Tuiles, Carreaux de Ciment, Faïence, Céramique, Boisseaux, Mitrons, Bois, Parquet en Sapin du Nord, Liteaux, Lattes, etc
Livraison immédiate par Camions Automobiles — Stocks importants
MANDATAIRES agréés par le Ministre des R. L. SOUS LE N° 1
PRESTATIONS en NATURE
ACCORDS DE WIESBADEN
TOUS MATÉRIAUX & FOURNITURES DIVERSES
Imputables sur Dommages de guerre